MON SOL, J'EN PRENDS SOIN POUR ÉVITER L'ÉROSION (50)

Limiter l'érosion des sols et préserver la qualité des eaux de baignade et de consommation



LES POINTS DE REPÈRES

Situation





3 bassins versants : la Saigue, le Thar et le Lerre, soit un territoire de 48 km²

Porteur du projet

Le Comité Régional de Développement Agricole de la Baie et le Syndicat Mixte des Bassins versants Côtiers Granvillais

Calendrier

2011 à 2015

Partenaires

Chambre d'agriculture de la Manche, Conseil départemental de la Manche, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Conseil régional de Basse-Normandie, fonds CASDAR

PRÉSENTATION ET OBJECTIF GÉNÉRAL

En 2011, le Comité Régional de Développement (CRDA) de la Baie et le Syndicat Mixte des Bassins versants Côtiers Granvillais (SMBCG) ont décidé d'engager un travail de sensibilisation des agriculteurs aux conséquences agricoles et environnementales de l'érosion des sols.



CONTEXTE ET ENJEUX

Le Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel est un territoire où l'agriculture, très présente, joue un rôle économique, environnemental et sociétal prégnant. Cet espace est confronté à une concurrence entre les différentes activités s'y exerçant (agricole, urbanisation, attractivité du littoral...).

Les côtes granvillaises sont des espaces très convoités en période estivale et les enjeux concernant la qualité des eaux de baignade ainsi que la qualité et la quantité d'eau pour la consommation humaine sont prépondérants. Dès 2008, le Syndicat Mixte des Bassins versants Côtiers Granvillais a conduit une étude de terrain afin d'identifier les causes et les leviers à mettre en œuvre afin de limiter les transferts vers les cours d'eau. C'est tout naturellement qu'il s'est rapproché du CRDA de la Baie pour conduire le projet « Mon sol, j'en prends soin pour éviter l'érosion ».

Enjeux clés:

- Limiter les écoulements pour lutter contre les inondations et les coulées de boues,
- Préserver et améliorer la qualité des eaux de surface, souterraines et de baignade.

DÉMARCHE

Dans le cadre de sa stratégie d'accompagnement, la Chambre d'agriculture développe des compétences d'ingénierie de projet et d'animation territoriale avec des méthodes collaboratives et partagées.

L'objectif de la méthode d'animation proposée visait à mobiliser le maximum d'agriculteurs du territoire, à leur donner la parole et à les rendre acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action.



- Présentation et partage de l'état des lieux avec les acteurs locaux.
- Co-construction d'un plan d'actions porté par un comité d'organisation d'agriculteurs, pour s'assurer de leur mise en œuvre.



• Bilan auprès des financeurs, en présence des agriculteurs.



FACTEURS DE RÉUSSITE

- Les attentes de la concertation définies dès le début avec les porteurs de projet, les partenaires et les financeurs.
- Des acteurs professionnels et politiques impliqués et moteurs.
- Le choix des acteurs (sens du collectif, volonté de co-construire...).
- Des moyens financiers et humains adaptés et inscrits dans le temps.
- Des compétences en ingénierie de projet et en animation territoriale.

RÉSULTATS

Valeur ajoutée de l'accompagnement :

- Un partage des orientations stratégiques entre acteurs du territoire, avec une appropriation des enjeux par les agriculteurs et une forte implication de leur part,
- Une mise en œuvre du plan d'actions facilitée grâce à une implication des acteurs locaux,
- Une nouvelle culture de projet : « des projets partagés, acceptés », notamment par les financeurs.

Des résultats tangibles :

- 83 % des agriculteurs ont participé au moins une fois à une action,
- 67 % déclarent mettre en place des techniques ou des pratiques supplémentaires aux obligations règlementaires afin de préserver la ressource en eau,
- 1 255 mètres linéaires de haies sur talus réalisés,
- 16 documents techniques réalisés mis en ligne avec création d'une page WEB: www.chambre-agriculture-50.fr/environnement/erosion/
- En 2015, ce projet est reconnu Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE).



PERSPECTIVES

Le projet se poursuit en intégrant d'autres partenaires agricoles, pour co-construire avec les agriculteurs des systèmes agroécologiques performants, toujours dans l'objectif de lutter contre l'érosion des sols. L'agro-écologie consiste à maximiser les services écosystémiques pour obtenir des systèmes agricoles performants et moins dépendants des facteurs externes. Les agriculteurs s'impliquent dans le projet en testant au sein de leur exploitation ces techniques innovantes.

Pour plus d'informations, vous consultez le site du CRDA de la Baie : www.pardessuslahaie.net/frontend.php/crda-manche/470

Ainsi que celui du SMBCG:

www.smbcg.fr/contrat-global/preservation-des-ressources



Gérard DI EUDONNE, Président du SMBCG

« Ce partenariat CRDA de la Baie, Chambre d'agriculture et SMBCG a permis de mobiliser différentes ressources et compétences pour travailler de manière efficace et en confiance mutuelle avec les acteurs du territoire (agriculteurs, élus...). La co-construction de projets ainsi que le partage des expériences apparaît comme particulièrement intéressante dans la mise en œuvre d'actions visant la reconquête de la qualité de l'eau. »

